La Tour de Constance



La Tour de Constance fût l'un des premiers bâtiments érigé par Louis IX entre 1240 et 1248. 22 mètres de diamètre, 6 mètres d'épaisseur de mur, un phare qui culmine à 37 mètres et une terrasse 11 mètres plus bas qui donne une vue imprenable à 360 degrés.







Elle avait plusieurs fonctions : offrir protection et confort quand le roi venait à Aigues-Mortes avant d'aller en croisade. Avec son phare, elle permettait aux navires en mer au loin de se guider. Elle se transforma, quelques siècles plus tard en prison. Les premiers prisonniers furent principalement des Templiers. Plus tard, les protestants furent chassés et emprisonnés.
On parle souvent de Marie Durand. Elle n'était malheureusement qu'une prisonnière parmi des dizaines voire des centaines. Les murs sont pleins de graffitis faits par des protestants injustement enfermés.

En 1787, Louis XVI signe un Édit de tolérance en faveur des protestants qui vient calmer les horreurs qui duraient depuis des siècles. Peu à peu, la tour perd sa fonction et devient un bâtiment historique que l'on peut toujours visiter aujourd'hui, 8 siècles après sa construction.